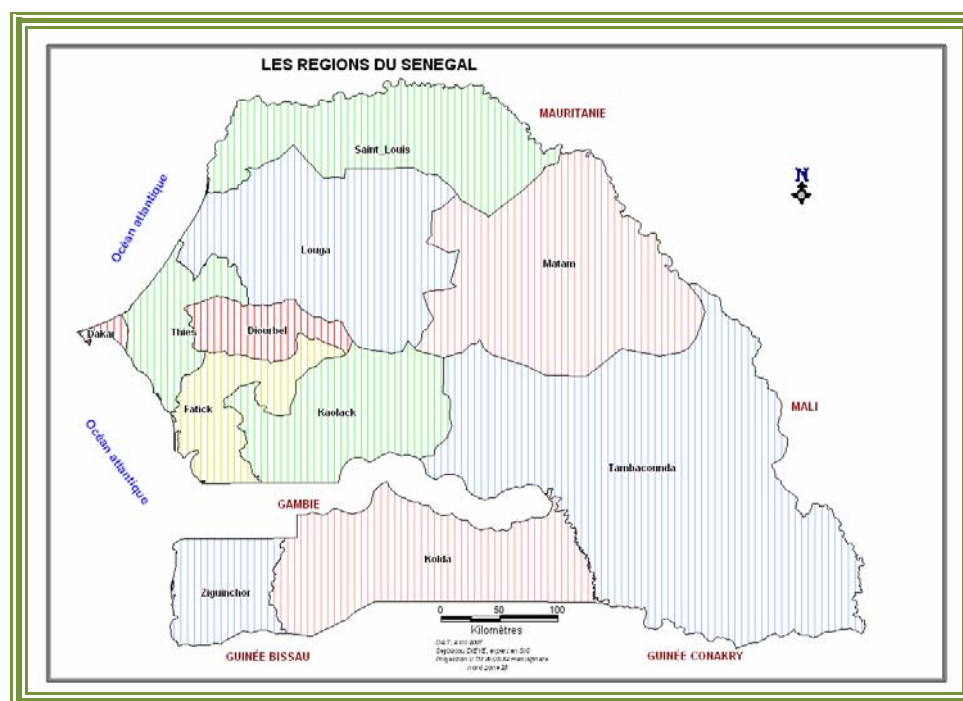


REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
(ANSD)



SENEGAL



RESULTATS DEFINITIFS
DU TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE
L'HABITAT – (2002)

Rapport National de Présentation

Juin 2008



Fonds des Nations Unies
pour la Population



USAID | SENEGAL
FROM THE AMERICAN PEOPLE
Agence Américaine pour
le Développement International

RESULTATS DEFINITIFS DU TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L’HABITAT DU SENEGAL (RGPH^{III}) 2002

RAPPORT NATIONAL DE PRESENTATION

Ce rapport est le fruit d’un travail collectif réalisé au niveau national et soutenu par :

- le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) à travers la composante projet SEN-02/P10 « *Appui à la collecte des données* », d’une part, et l’Equipe d’appui Technique basée à Dakar (CST/UNFPA) d’autres part.
- l’Agence Américaine pour le Développement International (USAID).

Ont également pris part à ce travail l’Institut de Recherches pour le Développement (IRD – Sénégal), Dr Cheikh Mbacké (Ph. D.), Mr Edmond Rodriguez et Dr Macoumba Thiam. L’ANSD tient particulièrement à exprimer ses remerciements à ces différents partenaires.

Toute information complémentaire sur les informations publiées peut être obtenue auprès de l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

Rue 1 x Bd de l’Est Point E, BP 116 Dakar,
Tél : (221) 824 03 01/825 00 50, Fax (221) 824 90 04,
E-mail : dpsfr@yahoo.fr; Site Web : <http://www.ansd.org>

© ANSD – Décembre 2006

COMITE DE REDACTION

- Président : **Babakar FALL**, Directeur Général, ANSD
- Coordinateur général : **Ibrahima SARR**, Expert,
Directeur des Statistiques Démographiques et
Sociales, ANSD
- Coordination scientifique: **Bakary Djiba**, Expert, Chef de la
Division du Recensement et des Statistiques
Démographiques, ANSD
Abdoulaye M. Tall, Expert, DSDS/ANSD
- Coordination technique : **Papa Demba Diouf**, Expert, Chef de la
Division des opérations de terrain, ANSD.
- Conseillers scientifiques : **Dr Cheikh Mbacké** (PH. D.), Démographe, Public
Heath Institute, USA.
Dr Philipe Antoine, Démographe, Chercheur (IRD)
Dr Samson Lamlenn, Conseiller régional,
CST/UNFPA, Bureau régional de Dakar
Dr Macoumba Thiam (PH. D.), Démographe,
Consultant,
Soukeyna Fall Kaba, Chargée de programme,
UNFPA, Dakar
Edmond Rodriguez, Démographe, consultant.
- Appui technique : **Thiécouta Ndiaye**, Expert, DMIS/ANSD
Mamadou Kane, Expert, DMIS/ANSD
Mouhadji Daff, Assistant Informaticien, Projet
Sen02-P10/UNFPA, ANSD
Atoumane Ndiaye, Expert, ANSD
- Rédacteurs : **Hamidou Bâ**, Expert/ANSD
Oumy Nd. Diagne, Expert, DSDS/ANSD
Mory Diouss, Expert, DSDS/ANSD
Mariama FALL, Expert, DSDS/ANSD
Dr Cheikh Mbacké(PH. D.), Démographe,
Consultant
Fatou Faye Mbessane, Technicien DSDS/ANSD
Aliou Gaye, Expert/ANSD
Cheikh Guèye, Expert, DSDS/ANSD
Mamadou Guèye, Expert, DSDS/ANSD
Fatou Bintou Camara Niang,Expert, DSDS/ANSD
Binta Guissé Mbow, Expert, DMIS/ANSD
Papa Ibrahima S. Sène, Expert, DSDS /ANSD
Abdoulaye M. Tall, Expert, DSDS/ANSD
Assane Thioune, Expert, DSDS/ANSD

ANNEXES

A.1. Résumé de la méthodologie du RGPH-3 (2002)

A.2. Migration : Tableaux supplémentaires (2)

Tableau a: Répartition des Immigrants Internationaux durée de vie d'ethnie sénégalaise selon la région de résidence actuelle

Tableau b: Répartition des Immigrants Internationaux récents d'ethnie sénégalaise selon la région de résidence actuelle

A.3. Habitat et Cadre de vie : tableaux supplémentaires (5)

Tableau 11.a: Répartition des ménages selon la nature du mur de l’habitat

Tableau 11.b: Répartition des ménages selon la nature du toit de l’habitat

Tableau 11.c: Répartition des ménages selon la nature du sol de l’habitat

Tableau 11.d: Répartition des ménages selon les biens d’équipement possédés par région et milieu de résidence.

Tableau 11.e: Répartition des ménages selon les moyens de transport possédés par région et milieu de résidence.

ANNEXE A.1.

RESUME DE LA METHODOLOGIE DU RGPH-3

1. Bref aperçu de la stratégie de collecte et de traitement du RGPH-3

Par décret N° 99-27 en date du 23 Janvier 1999, le Gouvernement du Sénégal a retenu d'organiser le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-3) en.

Selon les Nations Unies (1958), "*le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) peut être défini comme l'ensemble des opérations qui consistent à recueillir, à grouper et à publier des données démographiques, économiques et sociales se rapportant à un moment déterminé et à certaines périodes données à tous les habitants d'un pays ou territoire indiqué*". (NU, 1958).

Il s'agit donc d'un processus qui inclue la réalisation de plusieurs activités dont les plus essentielles sont :

- Les travaux préparatoires, activités consistant à l'élaboration et à la validation des outils de collecte ainsi qu'à une planification minutieuse de l'ensemble des tâches à réaliser ;
- La cartographie censitaire;
- Le dénombrement de la population ;
- L'Enquête Post censitaire (EPC);
- L'exploitation des données ;
- L'analyse des données.

Le dénombrement, qui constitue une des principales phases du RGPH, est un comptage systématique à une date déterminée de la population d'un pays donné, d'une ville ou d'une région et un inventaire de son habitation. Elle consiste à dénombrer, c'est-à-dire à compter, sans omission, ni répétition, les personnes et/ou les ménages. Cette opération a été menée du 08 au 22 Décembre 2002.

La technique de collecte utilisée est l'interview directe de porte-à-porte. Cette méthode consiste à se présenter dans chaque ménage, à poser des questions au Chef de Ménage et à tous ses membres capables d'y répondre et à inscrire sur un questionnaire-ménage les renseignements recueillis.

Pour la réalisation de ce recensement, le territoire du Sénégal a été découpé, lors de l'opération de la cartographie censitaire, en petites portions appelées Districts de Recensement (DR). Chaque DR est confié à un Agent Recenseur dont le rôle a consisté à y dénombrer toutes les personnes, ainsi que les ménages y résidant.

Les informations collectées ont été codifiées, saisies, apurés et tabulées au niveau de la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS), actuellement dénommée Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Le traitement des questionnaires-ménage consiste d'une part à traduire en langage informatique les informations collectées et à les rentrer dans les microordinateurs pour faciliter la tabulation et l'analyse d'autre part.

1.1. *Evaluation de l'exhaustivité du dénombrement et de la qualité des données collectées*

Lors des opérations de recensement, on assiste parfois à un double comptage des personnes ou des ménages, ou encore à des omissions des individus et/ou des ménages.

Pour le RGPH-3, dans le but de s'assurer de l'exhaustivité de l'opération et de la qualité des données, il a été organisé, trois mois après le dénombrement général, une Enquête Post-Censitaire (EPC) dont l'objectif principal était de mesurer le niveau de couverture du dénombrement, c'est-à-dire son exhaustivité territoriale et démographique, et la fiabilité des informations enregistrées pour certaines variables importantes. L'opération a été ainsi menée au cours de la période allant du 17 Mars au 07 Avril 2003.

L'Enquête Post-Censitaire (EPC) a consisté en un « re-dénombrement » des ménages dans un échantillon stratifié et tiré à un degré de 100 DR proportionnellement à leur taille (effectifs préliminaires de population au RGPH3). La base de sondage est constituée des DR découpées lors de la phase de cartographie du RGPH3. Les domaines d'études retenus sont au nombre de trois (3) : Dakar, Autres urbains et Rural.

1.2. *Apurement et imputation des données.*

Les données issues d'une enquête ou d'un recensement peuvent comporter des erreurs dues à la collecte elle-même, à la saisie des données, etc. Entre certaines variables, il existe une relation logique qu'il est essentiel de préserver (par exemple: une fille de huit ans ne peut avoir accouché) ou des modalités fixes que comportent certaines variables et qui ne doivent souffrir d'aucune ambiguïté (le sexe, par exemple ne peut être décliné qu'en 2 modalités - femme/homme ou garçons/filles). Il est, pour ce faire, recommandé de procéder à des corrections par l'élaboration des tests de cohérence qu'on applique aux données afin de corriger toutes les sortes d'erreurs possibles.

Les méthodes d'imputation utilisées à ce titre ont été :

- **Les méthodes d'imputation déductive :**

Il s'agit d'une méthode permettant de déduire une donnée dont la valeur est manquante ou incohérente; ce type d'imputation résulte de l'ensemble de réponses fournies au titre des autres rubriques du questionnaire.

- **Les méthodes d'imputation par la moyenne :**

Cette méthode a pour effet d'attribuer la valeur moyenne de la rubrique (calculée pour les enregistrements acceptés) à la réponse manquante ou incohérente de tous les enregistrements rejetés. Elle est réalisée par des cadres démographiques, statisticiens et informaticiens qui ont une bonne connaissance des opérations antérieures et des documents du recensement, plus particulièrement du questionnaire et des manuels.

A la fin de cette phase, un fichier d’analyse a été créé. Les phases suivantes (à savoir la tabulation et les analyses) ont abouti à la production du présent rapport et à d’autres produits connexes parmi lesquels on peut citer :

- les rapports régionaux du recensement,
- une plaquette sur les indicateurs démographiques et socio- économiques,
- un répertoire des villages et des localités du Sénégal,
- une base de sondage,
- et des projections démographiques.

Pour satisfaire les besoins en données des utilisateurs et des chercheurs notamment, à défaut de pouvoir mettre à leur disposition la base nationale de données, un fichier d’analyse, constitué à partir du dixième (1/10^{ème}) de la population recensée, est disponible. De même, une clarification des concepts a été faite donnant la définition des principaux concepts utilisés lors de ce RGPH.

2. Définitions des concepts de base du RGPH-3

Plusieurs concepts ont été utilisés lors du Recensement de 2002; il est important d’en rappeler les définitions afin que tous les utilisateurs en aient la même compréhension. Il s’agit notamment des concepts suivants :

- Le Ménage

En apparence simple, la notion de ménage est assez complexe et mérite d’être suffisamment explicitée pour une compréhension uniforme par les personnes qui interviennent dans le recensement. On distinguera, par exemple, les ménages ordinaires et les ménages collectifs tels que les Daara (ou école coranique).

• Ménage ordinaire

Le ménage ordinaire est défini généralement « comme un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent ensemble sous le même toit et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage, prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l’autorité d’une seule et même personne, le chef de ménage (CM) ».

• Ménage collectif

Le ménage collectif est défini comme un groupe de personnes qui n’ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d’études ou de travail.

- Le Milieu urbain

Au Sénégal, le concept urbain se réfère à celui de la commune figurant sur la liste officielle des communes publiée par le Ministère de l’Intérieur. Par conséquent, le milieu urbain est constitué par l’ensemble des communes officiellement reconnues, quelle que soit la taille de leur population.

- **Le Mariage**

Le mariage est un fait contracté à la mairie ou suivant la religion et les coutumes traditionnelles sénégalaises.

- **La Population active**

La population est constituée par l'ensemble des individus âgés de 6 ans et plus, occupés ou en chômage durant les 12 derniers mois précédant le recensement. Ne rentrent pas dans cette catégorie les élèves et étudiants, les femmes au foyer, les retraités, les malades/accidentés, les personnes âgées, les mendiants et les autres types de personnes qui sont assimilées à des inactifs.

- **La Population occupée**

C'est l'ensemble des personnes âgées de 6 ans et plus qui ont eu à exercer une activité rémunératrice de façon continue pendant au moins trois mois sur les douze derniers mois.

- **Le Chômeur**

Est considérée comme chômeur toute personne âgée de 6 ans et plus qui est à la recherche d'un emploi et qui n'a pas travaillé de façon continue pendant au moins trois durant la période des douze derniers mois. Il avait été demandé de s'assurer que la personne est effectivement à la recherche soit d'un premier emploi, si elle n'a jamais travaillé, soit d'un nouvel emploi, si elle a perdu celui qu'elle avait.

- **La Femme au foyer**

Il s'agit de toute femme qui n'a d'autres tâches que celles qu'elle fait à la maison (tâches domestiques).

- **L'Indépendant**

Un individu qui travaille pour lui-même (à son propre compte) et qui n'a pas d'employés qu'il paye mais qui, éventuellement peut utiliser des aides familiaux ou des apprentis.

- **L'Aide familial**

Personne qui travaille pour un parent sans percevoir de rémunération.

- **Le Taux brut de scolarisation**

Le taux brut de scolarisation élémentaire est calculé en rapportant l'effectif des enfants scolarisés dans l'enseignement quel que soit leur âge à l'effectif de la population scolarisable (7-12 ans).

- **Le Taux net de scolarisation**

Le taux net de scolarisation élémentaire est calculé en rapportant l’effectif réel des enfants scolarisés de l’élémentaire de la tranche d’âge (7–12 ans) à l’effectif de la population scolarisable (7–12 ans).

- **L’Alphabétisation**

L’alphabétisation est définie dans le recensement comme le fait pour une personne âgée de 6 ans et plus de savoir lire et écrire dans une langue quelconque.

- **Les personnes handicapées**

Un handicapé est toute personne qui souffre d’une infirmité quelconque qui le limiterait dans l’une de ses activités de vie quotidienne ; par exemple une personne ayant au moins un des handicaps suivants : cécité, surdité, mutité, infirmité des membres inférieurs, infirmité des membres supérieur, albinisme, léproserie déficience mentale, autres.

ANNEXE A.2.
Tableau a: Répartition des Immigrants Internationaux durée de vie d'ethnie sénégalaise selon la région de résidence actuelle

Ethnie	Région de résidence actuelle											Total	
	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Tambacou nda	Thiès	Ziguinchor	Effectif	%
Balante	295	4	7	10	1162	4	1	3	6	36	672	2200	1,4
Bambara	2798	83	272	763	508	27	214	167	1312	675	281	7100	4,4
Diola	1289	31	59	73	367	17	3	27	27	115	3384	5392	3,3
Manding	1499	35	200	529	2905	14	16	33	1871	295	1195	8592	5,3
Mandjag	4078	16	28	46	665	21		33	11	200	1175	6273	3,9
Maure	961	160	135	252	103	225	53	407	320	389	69	3074	1,9
Peul	19305	332	396	2623	14561	278	5372	2800	9387	1575	2249	58878	36,6
Pulaar	5438	170	305	912	939	79	2500	3066	1929	462	356	16156	10
Sarakolé	1438	26	39	118	835	20	74	49	189	162	101	3051	1,9
Serer	1564	194	1520	236	64	23	4	38	46	550	177	4416	2,7
Socé	1092	106	95	286	16	33	9	43	54	438	5	2177	1,4
Soninké	1343	12	19	102	227	31	311	48	1632	69	50	3844	2,4
Toucouleur	4012	132	116	628	216	95	1180	755	460	896	77	8567	5,3
Wolof/Lébou	10282	1984	754	3998	1720	774	53	2366	438	1846	147	24362	15,1
Autres ethnies sénéég	2701	39	57	206	1284	36	32	91	1498	303	702	6949	4,3
Ensemble	58095	3324	4002	10782	25572	1677	9822	9926	19180	8011	10640	161031	100

Tableau b: Répartition des Immigrants Internationaux récents d'ethnie sénégalaise selon la région de résidence actuelle

Ethnie	Région résidence actuelle											Total	
	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Tambacou nda	Thiès	Ziguinchor	Effectif	%
Bambara	615	29	41	77	131	9	16	61	394	130	89	1592	3
Diola	717	19	18	11	272	7	1	4	11	72	2132	3264	6,2
Manding	538	19	49	47	614	5		19	572	117	333	2313	4,4
Mandjag	1026	1	10	7	114	4		6	6	40	455	1669	3,2
Maure	373	50	54	54	36	84	11	234	81	148	23	1148	2,2
Peul	6352	105	142	346	3095	128	1030	538	1987	553	763	15039	28,6
Pulaar	1815	64	61	134	87	27	465	973	505	151	129	4411	8,4
Serer	1019	204	666	111	29	21		21	22	466	71	2630	5
Soninké	498	1	9	9	37	13	95	30	782	18	26	1518	2,9
Toucouleur	1587	69	52	112	98	14	472	289	132	420	38	3283	6,3
Wolof/Lébou	4727	1579	274	1056	374	725	16	1681	132	1160	122	11846	22,6
Autres ethnies sénéég	1666	71	59	86	551	32	51	85	410	354	426	3791	7,2
Ensemble	20933	2211	1435	2050	5438	1069	2157	3941	5034	3629	4607	52504	100

ANNEXE A.3.
TABLEAU 11.a: Répartition des ménages selon la nature du mur de l’habitat

Région		Nature du mur de l’habitat					Total
		Ciment	Bois	Banco	Paille/tige	Autre	
		%	%	%	%	%	Effectif
Dakar	Urbain	95,9	2,8	0,6	0,3	0,4	286987
	Rural	83,8	1,3	0,7	12,5	1,7	6695
	Total	95,6	2,8	0,6	0,6	0,5	293682
Diourbel	Urbain	78,7	1,0	2,1	16,7	1,4	17716
	Rural	43,4	1,0	4,3	46,8	4,5	84848
	Total	49,5	1,0	3,9	41,6	4,0	102564
Fatick	Urbain	78,9	0,4	10,8	8,6	1,2	9226
	Rural	33,0	0,7	46,1	18,6	1,6	53661
	Total	39,7	0,6	40,9	17,2	1,5	62887
Kaolack	Urbain	77,2	1,6	14,6	4,3	2,3	28506
	Rural	19,8	0,8	60,0	18,8	0,7	75245
	Total	35,6	1,0	47,5	14,8	1,1	103751
Kolda	Urbain	46,8	1,5	49,4	1,6	0,7	12320
	Rural	8,7	1,3	82,1	6,8	1,2	64546
	Total	14,8	1,3	76,8	5,9	1,2	76866
Louga	Urbain	79,7	0,4	1,9	16,7	1,2	13157
	Rural	25,8	5,5	4,2	61,1	3,4	51997
	Total	36,7	4,4	3,8	52,1	3,0	65154
Matam	Urbain	51,8	11,5	29,1	3,4	4,2	5998
	Rural	25,1	19,0	35,3	15,1	5,6	36913
	Total	28,8	17,9	34,4	13,4	5,5	42911
Saint Louis	Urbain	80,1	2,1	12,4	4,2	1,1	30222
	Rural	26,0	6,9	38,8	24,7	3,7	49952
	Total	46,4	5,1	28,8	17,0	2,7	80174
Tambacounda	Urbain	48,5	1,5	47,1	2,0	0,9	12825
	Rural	10,7	5,8	69,2	12,4	1,9	47602
	Total	18,8	4,9	64,5	10,2	1,7	60427
Thiès	Urbain	87,6	0,6	1,9	9,3	0,6	62108
	Rural	52,5	0,8	8,6	35,6	2,5	70646
	Total	68,9	0,7	5,5	23,3	1,6	132754
Ziguinchor	Urbain	50,8	0,6	47,6	0,3	0,7	25137
	Rural	7,2	1,1	90,5	1,0	0,3	29551
	Total	27,2	0,9	70,8	0,7	0,5	54688
SENEGAL	Urbain	86,4	2,2	7,6	3,1	0,7	504202
	Rural	28,1	3,4	39,7	26,2	2,5	571656
	Total	55,4	2,9	24,6	15,4	1,7	1075858

TABLEAU 11.b: Répartition des ménages selon la nature du toit de l’habitat

Région		Nature du toit de l’habitat					Total
		Béton	Tuile/ ardoise	Zinc	Chaume	Autre	
		%	%	%	%	%	Effectif
Dakar	Urbain	52,9	40,0	6,0	0,3	0,9	286987
	Rural	9,4	67,6	14,0	8,3	0,7	6695
	Total	51,9	40,6	6,2	0,4	0,9	293682
Diourbel	Urbain	10,4	8,9	72,0	8,2	0,6	17716
	Rural	11,4	1,1	53,1	33,9	0,5	84848
	Total	11,2	2,4	56,3	29,5	0,5	102564
Fatick	Urbain	3,8	10,1	74,7	10,5	0,9	9226
	Rural	0,4	2,6	37,9	58,8	0,3	53661
	Total	0,9	3,7	43,3	51,7	0,4	62887
Kaolack	Urbain	11,6	16,6	62,5	8,3	1,0	28506
	Rural	0,3	0,7	26,4	71,8	0,8	75245
	Total	3,4	5,1	36,3	54,4	0,8	103751
Kolda	Urbain	2,4	2,1	71,9	23,0	0,5	12320
	Rural	0,3	0,4	32,5	66,2	0,6	64546
	Total	0,6	0,7	38,8	59,3	0,6	76866
Louga	Urbain	17,0	8,6	60,5	12,7	1,3	13157
	Rural	2,4	1,9	28,8	66,2	0,7	51997
	Total	5,3	3,3	35,2	55,4	0,8	65154
Matam	Urbain	19,3	7,1	53,0	12,9	7,7	5998
	Rural	10,1	4,4	31,3	39,4	14,8	36913
	Total	11,4	4,8	34,3	35,7	13,8	42911
Saint Louis	Urbain	17,6	43,2	32,5	5,2	1,5	30222
	Rural	2,8	10,5	26,6	45,4	14,7	49952
	Total	8,4	22,8	28,8	30,3	9,8	80174
Tambacounda	Urbain	6,6	5,3	61,5	25,6	0,9	12825
	Rural	2,2	0,8	14,8	81,6	0,5	47602
	Total	3,2	1,7	24,7	69,7	0,6	60427
Thiès	Urbain	18,2	12,9	61,8	6,2	0,8	62108
	Rural	2,0	11,5	55,8	30,1	0,6	70646
	Total	9,6	12,2	58,6	18,9	0,7	132754
Ziguinchor	Urbain	7,2	5,1	85,3	1,9	0,4	25137
	Rural	0,1	0,8	73,9	24,5	0,7	29551
	Total	3,4	2,8	79,1	14,1	0,6	54688
SENEGAL	Urbain	35,7	29,1	30,2	4,0	1,0	504202
	Rural	3,5	4,2	37,7	51,9	2,8	571656
	Total	18,6	15,9	34,2	29,4	1,9	1075858

TABLEAU 11.c: Répartition des ménages selon la nature du sol de l’habitat

Région		Nature du sol de l’habitat					Total
		Carrelage	Ciment	Argile/ banco	Sable	Autre	
		%	%	%	%	%	Effectif
Dakar	Urbain	30,8	57,1	0,4	11,3	0,4	286987
	Rural	5,6	62,0	0,8	31,3	0,3	6695
	Total	30,3	57,2	0,4	11,7	0,4	293682
Diourbel	Urbain	8,7	56,0	1,1	34,0	0,2	17716
	Rural	6,6	29,1	3,7	60,2	0,4	84848
	Total	6,9	33,8	3,3	55,7	0,4	102564
Fatick	Urbain	5,7	72,4	5,3	16,5	0,2	9226
	Rural	1,4	34,9	32,4	30,7	0,6	53661
	Total	2,1	40,4	28,4	28,6	0,5	62887
Kaolack	Urbain	9,2	56,3	5,8	28,3	0,3	28506
	Rural	1,1	24,1	40,6	33,3	0,9	75245
	Total	3,3	32,9	31,1	31,9	0,8	103751
Kolda	Urbain	3,6	65,5	20,5	10,3	0,2	12320
	Rural	1,0	14,0	65,9	18,5	0,7	64546
	Total	1,4	22,2	58,6	17,2	0,6	76866
Louga	Urbain	13,1	59,7	2,2	24,9	0,2	13157
	Rural	2,5	23,2	7,1	66,4	0,8	51997
	Total	4,6	30,5	6,1	58,0	0,7	65154
Matam	Urbain	2,7	52,7	24,6	18,1	1,9	5998
	Rural	0,7	25,6	46,9	25,0	1,8	36913
	Total	1,0	29,4	43,7	24,1	1,8	42911
Saint Louis	Urbain	12,3	52,7	8,9	25,8	0,3	30222
	Rural	1,3	25,2	33,7	38,1	1,6	49952
	Total	5,5	35,6	24,4	33,5	1,1	80174
Tambacounda	Urbain	3,5	58,5	19,5	17,4	1,1	12825
	Rural	0,8	14,4	59,5	23,6	1,7	47602
	Total	1,4	23,8	51,0	22,3	1,6	60427
Thiès	Urbain	11,5	56,7	1,2	30,3	0,4	62108
	Rural	2,8	48,2	8,5	39,9	0,6	70646
	Total	6,8	52,2	5,1	35,4	0,5	132754
Ziguinchor	Urbain	4,8	67,5	20,9	6,6	0,2	25137
	Rural	0,6	21,2	66,6	11,4	0,2	29551
	Total	2,5	42,5	45,6	9,2	0,2	54688
SENEGAL	Urbain	21,4	57,8	3,7	16,7	0,4	504202
	Rural	2,3	27,3	32,4	37,1	0,9	571656
	Total	11,2	41,6	19,0	27,5	0,7	1075858

TABLEAU 11.d: Répartition des ménages selon les biens d’équipement possédés par région et milieu de résidence.

Région		Biens d’équipement										Total
		Radio	Téléviseur	Vidéo	Réfrigérateur/ Congélateur	Téléphone	Réchaud à gaz/cuisinière	Foyer amélioré	Climatiseur	Machine à coudre	Aucun moyen de production	
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Dakar	Urbain	82,6	57,2	19,2	36,0	27,4	14,7	2,8	4,4	4,3	13,3	286987
	Rural	77,7	32,7	4,7	11,4	4,0	4,5	1,3	0,8	1,1	19,6	6695
	Total	82,5	56,7	18,8	35,5	26,8	14,5	2,8	4,3	4,2	13,4	293682
Diourbel	Urbain	81,8	44,5	12,3	25,2	25,6	4,5	0,9	1,6	3,9	16,4	17716
	Rural	81,5	19,2	6,7	8,4	14,0	2,2	0,9	0,8	2,1	17,4	84848
	Total	81,5	23,6	7,7	11,3	16,0	2,6	0,9	0,9	2,4	17,2	102564
Fatick	Urbain	81,1	39,0	6,9	22,6	15,5	6,1	1,7	1,3	4,7	16,3	9226
	Rural	78,8	6,4	0,8	1,9	1,5	3,2	1,0	0,1	1,1	20,3	53661
	Total	79,2	11,2	1,7	4,9	3,5	3,6	1,1	0,3	1,6	19,7	62887
Kaolack	Urbain	79,7	43,6	10,8	24,9	21,7	4,8	1,1	1,8	3,2	17,2	28506
	Rural	79,7	4,4	0,6	1,4	1,1	2,4	1,4	0,2	1,4	19,7	75245
	Total	79,7	15,2	3,4	7,9	6,8	3,0	1,3	0,6	1,8	19,0	103751
Kolda	Urbain	76,3	32,4	8,2	19,5	11,6	9,1	2,5	1,1	2,9	21,1	12320
	Rural	69,1	3,6	0,5	0,6	0,7	1,6	0,9	0,1	1,5	30,0	64546
	Total	70,3	8,2	1,8	3,6	2,4	2,8	1,1	0,2	1,7	28,5	76866
Louga	Urbain	84,3	52,7	16,5	29,1	25,9	5,7	1,0	1,5	4,6	13,2	13157
	Rural	83,6	11,0	2,5	3,0	5,0	2,8	0,8	0,2	1,0	15,8	51997
	Total	83,7	19,5	5,3	8,3	9,2	3,4	0,8	0,5	1,7	15,2	65154
Matam	Urbain	68,1	28,8	8,9	15,7	11,6	6,9	2,2	1,1	2,1	28,0	5998
	Rural	58,0	8,4	3,6	3,0	3,1	1,9	2,7	0,2	2,0	40,3	36913
	Total	59,4	11,2	4,3	4,8	4,3	2,6	2,6	0,3	2,0	38,5	42911
Saint Louis	Urbain	81,8	53,9	10,8	25,3	17,9	7,5	1,1	2,2	5,3	14,6	30222
	Rural	65,0	11,8	0,9	2,5	1,5	1,9	1,0	0,3	1,3	33,0	49952
	Total	71,3	27,7	4,7	11,1	7,7	4,0	1,0	1,0	2,8	26,1	80174
Tambacounda	Urbain	78,5	38,5	10,9	22,8	12,1	9,3	0,8	1,6	2,9	19,1	12825
	Rural	66,0	5,0	1,7	1,8	1,5	1,0	0,7	0,0	1,0	33,3	47602
	Total	68,6	12,1	3,7	6,2	3,8	2,8	0,8	0,4	1,4	30,3	60427
Thiès	Urbain	79,2	49,3	10,7	25,3	18,9	6,0	0,6	1,8	4,1	17,2	62108
	Rural	75,0	12,4	1,3	3,2	1,6	2,3	0,6	0,3	0,8	23,8	70646
	Total	77,0	29,7	5,7	13,6	9,7	4,0	0,6	1,0	2,4	20,7	132754
Ziguinchor	Urbain	75,9	33,3	5,9	17,3	13,0	9,8	9,9	1,6	4,4	20,2	25137
	Rural	63,0	5,6	0,5	1,4	0,7	3,2	2,8	0,1	1,8	35,2	29551
	Total	68,9	18,3	3,0	8,7	6,4	6,2	6,0	0,8	3,0	28,3	54688
SENEGAL	Urbain	81,2	51,8	15,4	30,7	23,5	11,3	2,5	3,2	4,2	15,1	504202
	Rural	73,8	9,6	2,1	3,1	3,6	2,2	1,1	0,3	1,4	25,2	571656
	Total	77,2	29,4	8,3	16,1	12,9	6,5	1,8	1,7	2,7	20,4	1075858

TABLEAU 11.e: Répartition des ménages selon les moyens de transport possédés par région et milieu de résidence.

Région		Moyen de transport						Total Effectif
		Voiture	Mobylette	Bicyclette	Calèche/c harrette	Pirogue	Aucun	
		%	%	%	%	%	%	
Dakar	Urbain	14,3	2,2	0,9	0,3	0,2	83,1	286987
	Rural	5,4	1,6	0,7	5,6	2,3	85,4	6695
	Total	14,1	2,2	0,9	0,4	0,3	83,1	293682
Diourbel	Urbain	9,5	3,8	1,8	4,5	0,1	82,2	17716
	Rural	7,2	1,7	0,7	26,6	0,1	65,2	84848
	Total	7,6	2,0	0,9	22,8	0,1	68,2	102564
Fatick	Urbain	5,6	6,8	3,6	16,7	0,5	71,5	9226
	Rural	1,8	2,3	1,4	42,6	1,6	53,5	53661
	Total	2,3	2,9	1,7	38,8	1,4	56,1	62887
Kaolack	Urbain	7,9	7,3	2,8	4,7	0,1	79,9	28506
	Rural	1,9	3,5	1,6	43,7	0,4	53,0	75245
	Total	3,5	4,5	1,9	33,0	0,3	60,4	103751
Kolda	Urbain	5,0	14,4	32,6	4,2	0,8	55,0	12320
	Rural	1,1	6,4	43,7	16,2	1,0	46,2	64546
	Total	1,7	7,7	41,9	14,3	1,0	47,6	76866
Louga	Urbain	11,5	3,6	1,9	6,5	0,1	78,6	13157
	Rural	4,3	1,3	0,5	52,2	0,4	43,9	51997
	Total	5,8	1,8	0,8	42,9	0,3	50,9	65154
Matam	Urbain	4,1	3,2	3,1	15,1	1,7	76,4	5998
	Rural	3,0	1,4	1,6	30,1	2,1	65,6	36913
	Total	3,2	1,7	1,8	28,0	2,0	67,1	42911
Saint Louis	Urbain	6,5	3,8	2,6	3,1	2,8	83,0	30222
	Rural	2,0	1,9	2,4	31,2	2,0	63,4	49952
	Total	3,7	2,6	2,5	20,6	2,3	70,8	80174
Tambacounda	Urbain	6,8	14,6	28,5	5,6	0,3	56,3	12825
	Rural	1,5	6,2	40,6	24,6	0,5	43,5	47602
	Total	2,7	8,0	38,0	20,6	0,5	46,2	60427
Thiès	Urbain	8,5	3,4	2,2	3,5	1,1	83,3	62108
	Rural	3,1	1,5	0,8	34,2	0,7	61,7	70646
	Total	5,6	2,4	1,5	19,8	0,9	71,8	132754
Ziguinchor	Urbain	4,2	14,5	21,1	0,8	0,7	65,1	25137
	Rural	1,1	5,6	25,1	5,4	4,2	64,9	29551
	Total	2,5	9,7	23,3	3,3	2,6	65,0	54688
SENEGAL	Urbain	11,3	4,2	3,9	2,2	0,5	80,2	504202
	Rural	3,0	3,0	10,5	31,6	1,0	56,3	571656
	Total	6,9	3,6	7,4	17,8	0,8	67,5	1075858